

DELIBERATION N° 29/2026

Désignation des membres

Du conseil médical en formation plénière

Le **01 juillet 2026 à 17h00** sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion.

Nombre de membres :

- En exercice : 22
- Présents : 17
- Représentés : 2

Étaient présents :

Monsieur Marcel CANNAT, Monsieur Joel BONNAFFOUX, Monsieur Rémy ODDOU, Monsieur Jacques FRANCOU, Madame Marie BELLON, Monsieur Gérald CHENAVIER, Monsieur Jean-Baptiste AILLAUD, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Monsieur Florent MARTIN, Monsieur Éric BOUTEILLE, Monsieur Rodolphe PAPET, Monsieur Richard MAGNAN, Madame Dhouha SAIHI, Madame Claire BARNEOUD, Madame Marie-Christine LAZARO, Madame Muriel MULLER, Madame Bernadette SAUDEMONT

Avaient donné pouvoir :

Madame Raphaëlle MARTOIA à Monsieur Marcel CANNAT
Monsieur Maurice BRUN à Monsieur Éric BOUTEILLE

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret 2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique territoriale

Vu le décret 87-602 du 30 juillet 1987 relatif à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux.

Vu le Décret 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale,

LE PRESIDENT

Considérant que conformément à l'article 4-1 du décret 87-602, les membres titulaires représentants de la collectivité ou de l'établissement public, appelés à siéger à la formation plénière du conseil médical sont désignés pour les collectivités et établissements affiliés au Centre de gestion parmi les représentants du Conseil d'administration.

Le Conseil médical est composé de deux titulaires et de deux suppléants.

Sont titulaires : M. ODDOU, M. FRANCOU

Sont suppléants : Mme MULLER, M. MAGNAN

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCEDE AU VOTE

Nombre de votes POUR : 19

Nombre de votes CONTRE : 0

Nombre d'abstentions : 0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE

- De désigner les représentants suivants pour le Conseil médical en formation plénière :

MEMBRES TITULAIRES : M. ODDOU, M. FRANCOU

MEMBRES SUPPLEANTS : Mme MULLER, M. MAGNAN


Fait à Gap, le 01 juillet 2026
Le Président
Marcel CANNAT